



CHAUDIÈRE-APPALACHES PARC RÉGIONAL DES APPALACHES





BOUCLE DE LA CASCADE NOIRE

2 JOURS, 1NUIT · 26 KM

NIVEAU: INTERMÉDIAIRE

TYPE: BOUCLE

Ce parcours en boucle de 26 km offrent deux journées de randonnée de 13 km avec un coucher au refuge Cascade Noire. Découvrez de magnifiques parois rocheuses, une érablière, la chute du ruisseau des Cèdres et la chute de la Devost lors de votre première journée d'excursion. Au retour, la Cascade Noire et la rivière Noire Nord-Ouest agrémenterons votre randonnée, en plus du Pic du lac Talon.

Le refuge n'est pas disponible? Trois autres refuges permettent de faire le parcours en débutant votre randonnée à une autre aire de départ.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Hébergement: 80 \$ par nuit (deux personnes)

10 \$ par adulte supplémentaire

Accès aux sentiers : gratuit.

Carte des sentiers : 4 \$

Période recommandée : du 1 er juin au 11 octobre Période de chasse : du 12 au 20 octobre (le port de

couleurs vives est recommendé)

Chiens en laisse: sur les sentiers seulement

Important : Il faut s'enregistrer au Café du Randonneur situé à l'intersection de la route 283 et du chemin des Limites (73, route 283 à Saint-Fabien-de-Panet).

STATIONNEMENT ET ACCÈS

P Accès: au stationnement de l'accueil des sentiers sur le chemin des Limites.

longitude 46.6908 latitude -70.1859 Période d'accès : toute l'année Nombre de places : 5 véhicules

Type de stationnement : stationnement aménagé



JOUR 1

Longueur totale: 14 KM Durée : 5 À 6 H

Niveau: INTERMÉDIAIRE Dénivelé : **1400 m 1450 m**

Hébergement:

REFUGE CASCADE NOIRE (6 PERSONNES)

Ravitaillement eau:

SOURCE D'EAU À PROXIMITÉ (À FILTRER)

Du stationnement, débutez par le sentier n° 8. Ce sentier permet de découvrir de magnifiques parois rocheuses couvertes de mousse. Ensuite, prenez le sentier n° 2 qui traverse une érablière et monte jusqu'à un point de vue sur le lac Talon. À la jonction du sentier n° 3, suivez celui-ci en direction de la Chute du Ruisseau des Cèdres. Après avoir traversé une passerelle au-dessus du ruisseau, prenez le sentier n° 4. Une fois à l'est du Petit lac des Vases, empruntez le sentier n° 5. Une portion de ce sentier est aménagée sur un esker et offre une vue sur la Chute Devost. À la jonction du chemin des Limites, suivez le sentier n° 6 jusqu'au refuge Cascade Noire



JOUR 2

Longueur totale: 12 KM Durée: 4 À 5 H

Niveau: INTERMÉDIAIRE Dénivelé : 120 m 30 m

Ravitaillement eau:

SOURCE D'EAU À PROXIMITÉ (À FILTRER)

Le deuxième jour de randonnée sera agrémenté par la rivière Noire Nord-Ouest et ses majestueuses passerelles, ainsi que plusieurs points de vue sur le lac Talon. Du refuge, prenez le sentier n° 6. Après avoir franchi la passerelle de la Cascade Noire, continuez jusqu'à l'intersection du sentier n° 1 et tournez à gauche sur celui-ci. Il offre une vue sur le ruisseau des Cèdres et sur le lac Talon. En fin de parcours, le sentier traverse le chemin des Limites et continue quelques centaines de mètres jusqu'au stationnement.





RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION

Parc régional des Appalaches info@parcappalaches.com

1 418 223-3423 www.parcappalaches.com







